

**EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-BERNARD
Du 12 AVRIL 2011 à 19h30**

Etaient présents : B. BALAY, MMES C. AGUETTANT, J GUERRIER, R. TRONCY, E. VAGINET, MM J. BARTHOMEUF, P. BIDON, M. BONGIRAUD, J-P GRANGE, F. BLOCH, M. MOREL, M. PATAY, A. REBAUD, G. THOME.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : E. VAGINET

Convocation faite le : 5 AVRIL 2011

publiée le : 5 AVRIL 2011

Le compte-rendu du conseil municipal du 15 mars 2011 ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté à l'unanimité.

I – FINANCES COMMUNALES

JP GRANGE présente un comparatif de la situation budgétaire de la commune par rapport à la moyenne nationale : les finances de la commune sont saines.

Pour l'année 2010, les recettes réelles sont supérieures aux recettes budgétées. Les dépenses réelles sont inférieures de 2,44 % aux dépenses budgétées.

Pour l'année 2011, il est prévu :

- en fonctionnement : une hausse de 3,37 % des dépenses, et une hausse de 3,80 % des recettes ; l'autofinancement est équivalent à celui de 2010 ;
- aucun emprunt n'est prévu.

Dans les perspectives budgétaires jusqu'en 2013, il apparaît une baisse des recettes d'investissement, mais la situation financière de la commune est confortable et saine.

A – Vote du compte administratif et du compte de gestion 2010

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les résultats de la section de fonctionnement sont de 516 130,64 € pour les dépenses et de 725 033,72 € pour les recettes, ce qui dégage **un excédent de clôture de 208 903,08 €** auquel il faut ajouter la réserve d'exploitation 2009, soit 305 650,43 €, ce qui donne un résultat cumulé de clôture de 514 553,51 € .

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Les résultats de la section d'investissement sont de 461 902,80 € en dépenses, et de 923 994,95 € en recettes, d'où un résultat positif de l'année de 462 092,15 €.

Bruno BALAY se retire de la séance et laisse la présidence à M. J-P GRANGE, pour procéder au vote du compte administratif 2010.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2010 et le compte de gestion de la Trésorerie, et décide d'affecter les résultats de l'année au budget de 2011 comme cela a été proposé.

B- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

.Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition communaux fixés en 2010, comme suit :

- Taux de la Taxe d'habitation : 11,45 %
- Taux de la Taxe du foncier bâti : 12,53 %
- Taux de la Taxe du foncier non bâti : 44,23 %

C – Vote du Budget Primitif 2011

• SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 763 109,34 €.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 736 269 €.

Il est ainsi prévu qu'après la reprise des résultats antérieurs et de l'année, la section s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 453 691,01 €, et permet un autofinancement des dépenses d'investissement à hauteur de 690 581,67 €.

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Le montant total des dépenses d'investissements pour 2011 s'élève à 594 430,86 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif pour l'année 2011.

II DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DE L'AIN

Le Conseil décide de procéder à la réfection du cheminement piétonnier Av des Helvètes.

IL SOLLICITE une subvention au Conseil Général de l'Ain au titre du produit des amendes de police pour les travaux de voirie.

III –RENOUVELLEMENT BAIL COMMERCIAL

IV – QUESTIONS DIVERSES

A – Pedibus

B – Parcours du Cœur

C – Fête des Mères

Le conseil décide de fixer la date de cette manifestation au samedi 28 mai.

D – Conscrits 6/1

E – Spinos'Animation

F – Syndicat des Eaux Anse et Région

Les travaux prévus pour les mois à venir sur la commune de Saint Bernard : renouvellement de canalisations chemin des Colverts, chemin de la Garenne et chemin de Fétans.

G – Saône Turdine

J. BARTHOMEUF présente le compte-rendu de la réunion du comité du Syndicat Mixte d'eau potable Saône Turdine du 31 mars 2011 :

H – SleA

J. BARTHOMEUF présente quelques points évoqués à l'Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal d' Energie et d'e Communication de l'Ain le 9 avril 2011 à St Vulbas :

M. BONGIRAUD fait le point sur le dossier de la fibre optique, c'est-à-dire du très haut débit internet.

I – SBI de juin

M. BONGIRAUD demande à ce que les articles à paraître dans le SBI du mois de juin lui soient transmis avant le 15 mai. Le thème de ce SBI sera l'environnement.

J –Nouveau site internet

M. BONGIRAUD informe les conseillers que le nouveau site internet sera mis en ligne à partir du 27 avril.

K – Trophées de la communication 2011

L – SMICTOM

A. REBAUD, délégué au SMICTOM, présente le compte-rendu de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 23 mars dernier.

M – Remarques

Précisions d'un conseiller municipal sur le nombre de logements sociaux prévus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.